

Mai en bref

Les marchés boursiers se sont repliés en mai, contrebalançant une part des gains générés au cours des premiers mois de l'année. En mai, les valeurs boursières canadiennes ont reculé de 3,06 %, essentiellement en raison du faible rendement dans les secteurs des soins de santé, des biens de consommation discrétionnaire et des services financiers. Les actions américaines ont perdu 6,35 %, poussées à la baisse par les titres des secteurs de l'énergie, des biens de consommation de base et des services financiers. Les obligations canadiennes se sont distinguées, en hausse de 1,69 % pour le mois. Le rendement des produits de base a été contrasté. Les cours pétroliers ont fait l'objet de dégagements importants, le pétrole brut WTI se repliant de 16,38 % en mai dans un contexte marqué par l'escalade de tensions commerciales et de son incidence sur la croissance et la demande mondiale. Malgré ces dégagements récents, le pétrole s'est adjugé 13,11 % depuis le début de l'exercice. Pour des raisons semblables, le cuivre a reculé de 9,09 % et le gaz naturel, de 6,23 %. Les cours aurifères ont progressé de 1,50 % au cours du mois. Une combinaison de risques géopolitiques et des données économiques décevantes ont marqué les esprits en mai, notamment les tensions commerciales et le feuilleton du Brexit. Voici quelques-uns des faits saillants du mois de mai :

Montée des tensions dans le cadre des négociations commerciales entre la Chine et les États-Unis. Les États-Unis ont imposé une des tarifs douaniers de 10 % à 25 % sur 200 milliards de dollars de biens chinois. Le président Trump a déclaré prendre les mesures nécessaires afin d'autoriser l'application de nouveaux tarifs sur d'autres importations chinoises évaluées à 325 milliards de dollars. La Maison-Blanche a interdit, aux entreprises considérées comme des risques pour la sécurité nationale, de vendre leurs produits aux États-Unis et a menacé d'inscrire Huawei sur une liste noire. Les représentants chinois ont fait savoir qu'ils entendaient imposer des sanctions tarifaires comprises entre 5 % et 25 % sur 5 140 produits américains importés, sur une liste cible de 60 milliards de dollars. Le président Trump a accusé les négociateurs chinois de revenir sur les engagements qu'ils avaient pris lors de pourparlers préalables, à mesure que les deux parties s'approchaient d'une entente. Les autorités chinoises ont déclaré qu'elles étaient ouvertes à la discussion, en faisant toutefois valoir que la Chine défendrait ses intérêts nationaux et son honneur. Ces salves de mesures de rétorsion ont eu l'effet d'une douche froide sur les marchés développés et émergents.

Brexit : confusion au Royaume-Uni. Après avoir perdu l'appui de son propre parti, la première ministre britannique Theresa May a annoncé qu'elle démissionnerait de ses fonctions le 7 juin. Tentant en vain de négocier les termes du départ du Royaume-Uni de l'UE, Madame May a graduellement perdu la confiance du parti conservateur, comme en témoignent les vagues répétées de démissions ministérielles. Son successeur, qui devrait être nommé d'ici la fin du mois de juin, aura la délicate mission de tenter de dénouer l'impasse et d'enfin mettre en œuvre le Brexit. L'UE a refusé de renégocier l'accord du Brexit et la majorité des parlementaires britanniques s'opposent au retrait du Royaume-Uni sans accord en place. L'issue de cette crise demeure imprévisible, le départ du Royaume-Uni de l'UE étant prévu pour le 31 octobre. En mai, la livre a reculé de 2,17 % comparativement au dollar canadien.

Ralentissement de la croissance économique en Chine. Selon des données publiées en mai, les ventes au détail et la production industrielle en Chine ont progressé plus lentement que prévu en avril. Si les ventes de vêtements ont plongé pour la première fois depuis 2009, dans l'ensemble, les ventes au détail d'avril ont progressé de 7,2 %; il s'agit du rythme de croissance le plus lent publié depuis mai 2003. En avril, la croissance industrielle s'est établie à 5,4 %, soit en deçà des prévisions d'une croissance de 6,5 % et de la croissance vigoureuse de 8,5 % enregistrée en mars. Les statistiques économiques léthargiques et la crainte de l'impact de la guerre commerciale avec les États-Unis pourraient obliger le gouvernement chinois à faire appel à d'autres mesures de relance pour soutenir la croissance économique voulue.

Le saviez-vous?

Les conflits commerciaux faisant régulièrement les manchettes, il convient de revisiter certains bras de fer commerciaux similaires du passé. En 1930, le président américain Herbert Hoover signe la loi *Smoot-Hawley* sur les droits douaniers. Cette loi, conçue initialement pour protéger le secteur agricole américain, voit sa portée s'étendre jusqu'à toucher 20 000 biens de divers secteurs. Alors que les États-Unis réduisaient leur dépendance aux importations, d'autres pays ont choisi à leur tour d'imposer leurs propres tarifs douaniers, précipitant la chute des exportations américaines de 61 % de 1930 à 1933 et aggravant considérablement les répercussions de la Grande Dépression. La loi *Smoot-Hawley* a été annulée en 1934. Durant la crise de la volaille au début des années 1960, la France et l'Allemagne avaient imposé des droits douaniers sur les importations de volailles américaines. Les États-Unis avaient réagi à ces mesures en imposant des droits douaniers sur plusieurs produits, dont le cognac français et les camionnettes Volkswagen. En 1985, les États-Unis imposent des droits douaniers sur les importations de pâtes alimentaires européennes en représailles de barrières douanières freinant leurs exportations de citrons, conflit connu sous le nom de guerre des pâtes. Dans chacun de ces conflits, ce sont les consommateurs de tous les camps qui ont eu à composer avec les conséquences économiques négatives des disputes, qui ont poussé les prix des biens à augmenter et nuit aux économies.

Sources : Bloomberg, Business Insider, Washington Post

INDICE [†]	Variation (%)			Niveau de l'indice
	1 mois	Cumul	1 an	
Bons du Trésor (indice des Bons du Trésor à 60 jours FTSE Canada)	0,15	0,69	1,57	163
Obligations (indice des obligations universelles FTSE Canada)	1,69	5,56	7,00	1 110
Actions canadiennes (indice composé S&P/TSX)	-3,06	13,33	3,01	16 037
Actions américaines (indice S&P 500, \$ US)	-6,35	10,73	3,78	2 752
Actions mondiales (indice MSCI Monde, \$ US)	-5,69	10,09	0,31	2 046
Marchés émergents (indice MSCI Marchés émergents, \$ US)	-7,23	4,16	-8,36	998

DEVICES [†]	Variation (%)			Taux de change
	1 mois	Cumul	1 an	
\$ CA/\$ US	-0,94	0,90	-4,13	0,74
\$ CA/euro	-0,54	3,58	0,35	0,66
\$ CA/livre sterling	2,22	1,95	0,93	0,59
\$ CA/yen	-3,74	-0,36	-4,60	80,12

PRODUITS DE BASE (\$ US) [†]	Variation (%)			Prix
	1 mois	Cumul	1 an	
Or au comptant (\$/once)	1,50	0,84	-2,35	1 311,10
Pétrole WTI (\$/baril)	-16,38	13,11	-14,94	53,50
Gaz naturel (\$/MBTU)	-6,23	-11,09	-8,12	2,45

[†]Rendement total au 31 mai 2019. Indices libellés dans leur monnaie locale. Source : Bloomberg.

^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence. © 2019 Gestion d'actifs 1832 S.E.C. Tous droits réservés.

Ce document a été préparé par Gestion d'actifs 1832 S.E.C. à titre indicatif seulement. Les opinions exprimées à propos d'un placement, d'une économie, d'une industrie ou d'un secteur de marché donné ne sauraient être considérées comme une intention de négociation d'un fonds commun géré par Gestion d'actifs 1832 S.E.C. En outre, ces opinions ne doivent pas être vues comme des conseils en placement ni comme des recommandations d'achat ou de vente. Elles peuvent par ailleurs changer en tout temps, selon les marchés et d'autres conditions, et nous n'assumons aucune responsabilité à leur égard.

Les renseignements fournis dans ce document, notamment sur les taux d'intérêt, les conditions des marchés, les règles fiscales et d'autres aspects des placements, peuvent être modifiés sans préavis, et Gestion d'actifs 1832 S.E.C. n'a aucune obligation de les mettre à jour. Dans la mesure où ce document contient des données et des renseignements provenant de tiers, ces derniers sont jugés exacts et fiables à la date de leur publication, mais Gestion d'actifs 1832 S.E.C. ne les garantit pas comme tels. Aucun élément de ce document ne constitue une promesse ou une déclaration quant à l'avenir. Les investisseurs qui prévoient mettre en œuvre une stratégie devraient s'adresser à leur propre conseiller professionnel pour obtenir des conseils de placement adaptés à leurs besoins. Ainsi, il sera tenu compte de leur situation et les décisions seront prises d'après l'information la plus récente.